

Interpellation.**Quelles actions du canton pour faire débloquent à la CDIP (Conférence des directeurs de l'instruction publique) les directives qui empêchent l'application de l'article 53 LHEP?**

Le canton de Vaud a adopté la LHEP qui prévoit un accès à la formation aux porteurs des titres requis, mais aussi à certaines autres personnes ayant un cursus différent après analyse de leur parcours.

La commission de gestion s'est maintes fois posée la question de savoir pourquoi l'art 53 LHEP qui permet l'admission en son sein de personnes sur dossier, est inapplicable. Elle a fait état de ses interrogations au moyen d'une observation dans son rapport 2009. La réponse a été : la CDIP ne le permet pas en raison de ses directives strictes.

Cette interdiction prive le canton et donc des élèves et établissements d'un nombre certain de personnes qui non seulement ont les qualités requises, mais qui sont au bénéfice d'expériences qui pourraient être très valorisantes pour les bénéficiaires. Cela contribuerait aussi à répondre aux besoins spécifiques du terrain dans de multiples cas. Il est donc regrettable que le canton de Vaud qui a l'outil juridique et légal pour le faire, ne puisse l'appliquer.

Si on se réfère à ce qui se passe à l'Université, on constate que cette pratique d'accepter sur dossier des étudiants qui ne possèdent pas une maturité académique est non seulement possible, mais appliquée à satisfaction de tous. On ne voit donc pas pourquoi cette possibilité est ouverte à l'Université et fermée à la HEP.

Les questions suivantes sont posées au Conseil d'Etat:

- Dans les discussions intercantionales qu'il mène pour les questions de formation des enseignants a-t-il fait état de cette problématique?
- Quelles démarches actives a-t-il entrepris au près de la CDIP pour la convaincre d'assouplir ses directives?
- A-t-il envisagé d'autres moyens pour appliquer l'art 53 LHEP dans le canton et si oui, les quels ?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "Catherine Labouchère".

Catherine Labouchère
députée

Gland, le 11 janvier 2011.

Souhaite développer.